

LA ROCHELLE GARE

LETTRE INFO

N°1 octobre 2020

DEUX ANS POUR TOUT CHANGER

Débuté en juillet, le réaménagement de la gare et de ses abords s'achèvera en 2022. Un temps nécessaire pour en faire le centre névralgique de la mobilité durable de l'Agglomération.

Cette Lettre Info vous accompagnera tout au long du chantier. Vous y trouverez toutes les informations pratiques pour bien vivre les travaux.

Cet été a marqué le début des travaux du « Pôle d'échanges multimodal » de la gare de La Rochelle et de ses abords. Objectifs : en faciliter l'accès pour tous et de partout. Mais aussi renforcer sa dimension « multimodale » en organisant sur place la connexion entre les différents modes de transport : trains, bus, cars, véhicules particuliers, taxis, marche et vélos. Pour atteindre ces objectifs, différents aménagements sont prévus. Un nouvel accès sera créé au Sud de l'édifice permettant de rejoindre directement les quais par l'arrière. C'est de ce côté que sera installée la future gare routière desservie par les bus Yélo, les cars régionaux et les cars longues distances. C'est ici aussi qu'un nouveau parking longue et courte durée de 200 places sera aménagé, en complément, de celui de 250 places côté Nord, à proximité du parvis.

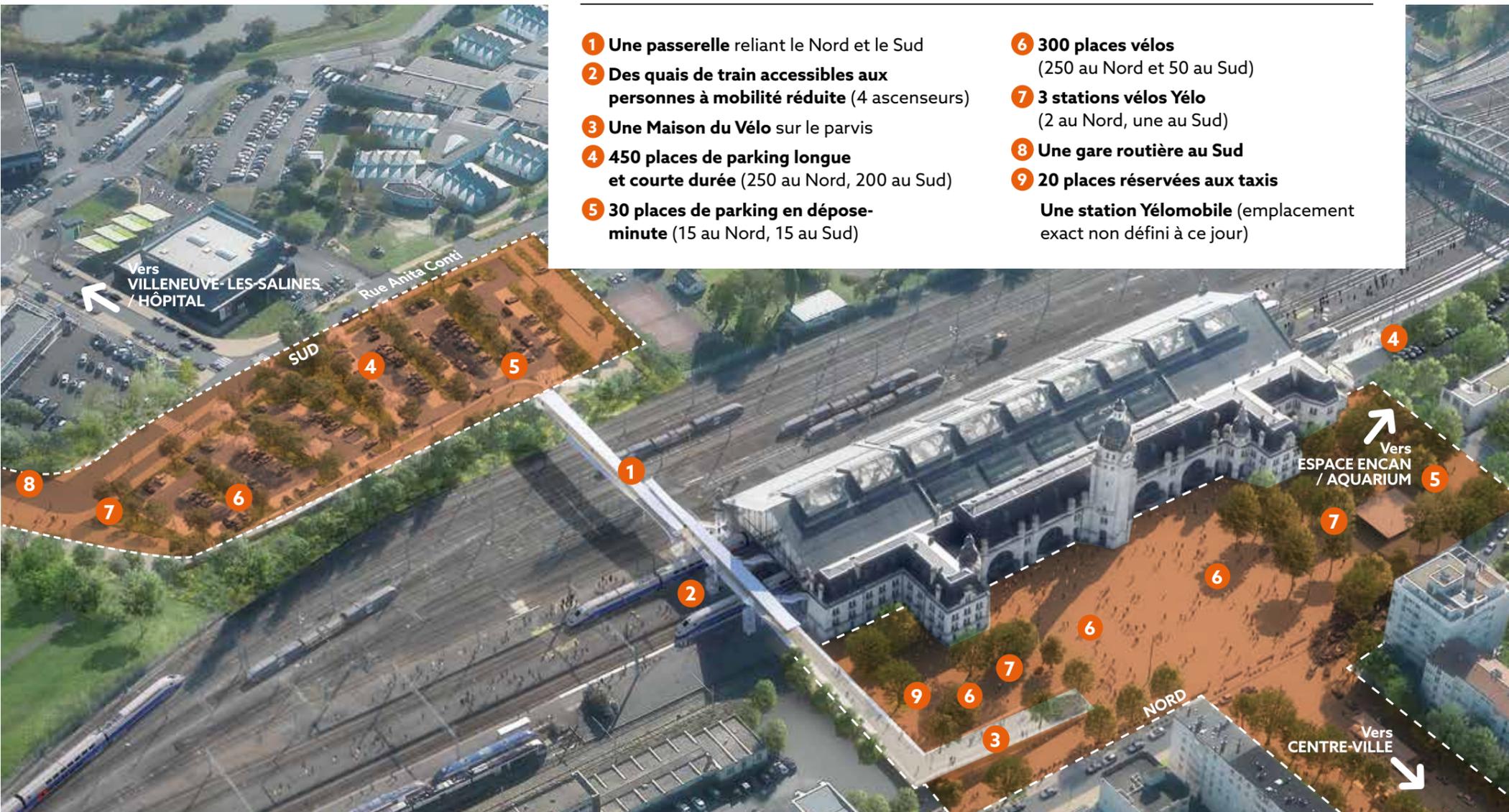
Un grand parvis pour se déplacer en douceur

Étendu et végétalisé (lire page 3), le nouveau parvis fera une très large place aux piétons et aux vélos. C'est sur cet espace que sera

érigée la Maison du Vélo, deux des trois stations libre-service vélo et que seront proposées 150 places de stationnement vélo sécurisé. 25 autres emplacements sécurisés et la 3^e station libre-service vélo seront aménagés, en plus, côté Sud. Une station Yélobile (voitures électriques en libre-service) complètera l'offre de mobilité durable. Pour les plus pressés, le projet prévoit aussi la création de 30 places de parking en dépose-minute (15 au Nord, 15 au Sud).

Une passerelle pour relier le Nord et le Sud

Assurant une liaison directe entre le nouvel accès Sud de la gare et le parvis situé au Nord, la nouvelle passerelle surplombant les voies facilitera l'accès aux trains et le cheminement sécurisé des piétons et des vélos. Les personnes à mobilité réduite ou ayant des difficultés à se mouvoir pourront accéder à chacun des quais grâce à 4 ascenseurs. À noter également que les quais seront mis à hauteur de plancher des trains régionaux dans le cadre des travaux d'accessibilité réalisés par SNCF.



- 1 Une passerelle reliant le Nord et le Sud
- 2 Des quais de train accessibles aux personnes à mobilité réduite (4 ascenseurs)
- 3 Une Maison du Vélo sur le parvis
- 4 450 places de parking longue et courte durée (250 au Nord, 200 au Sud)
- 5 30 places de parking en dépose-minute (15 au Nord, 15 au Sud)

- 6 300 places vélos (250 au Nord et 50 au Sud)
 - 7 3 stations vélos Yélo (2 au Nord, une au Sud)
 - 8 Une gare routière au Sud
 - 9 20 places réservées aux taxis
- Une station Yélobile (emplacement exact non défini à ce jour)



UN ACCÈS FACILITÉ À TOUTES LES MOBILITÉS

Jean-François FOUNTAINE, Président de la Communauté d'Agglomération et Maire de La Rochelle et Bertrand AYRAL, Vice-Président chargé des transports et mobilités et Maire de Sainte-Soulle, nous livrent leurs sentiments au moment où débutent les travaux d'un des projets emblématiques du mandat.

Comment pourriez-vous résumer le projet de réaménagement de la gare ?

Jean-François FOUNTAINE : « en quelques mots je dirais un accès facilité pour tous et à toutes les mobilités. »

Bertrand AYRAL : « c'est un projet de territoire, global, qui va permettre de rendre la gare de La Rochelle totalement accessible. »

Quelles améliorations vont apporter les nouveaux aménagements aux usagers et riverains ?

JFF. : « les quais seront rendus accessibles à tous, de tous les côtés. Il ne sera plus nécessaire de prendre les escaliers ! Grâce à la création d'un nouvel accès directement relié à la nouvelle avenue Simone Veil (ndlr : liaison urbaine des Cottes Mailles) et au pont Jean Moulin, la gare sera mieux connectée au Sud de l'Agglomération. Ce qui signifie aussi un allègement de la circulation côté centre-ville. »

BA. : « l'accès à la gare depuis le Sud de l'Agglomération est aujourd'hui compliqué. Grâce à la création du nouvel accès Sud et de la passerelle, il ne sera plus nécessaire de rejoindre l'entrée principale pour accéder aux quais. Par ailleurs, en reportant une partie du trafic à l'arrière du bâtiment, on apaise la circulation au Nord et on fait davantage de place aux autres modes de transport pour proposer une offre globale de mobilité. »

Comment ce projet s'inscrit-il dans la politique de mobilité de l'Agglomération ?

JFF. : « le réaménagement des abords de la gare contribue à la continuité des mobilités douces, sans avoir à traverser les boulevards. On crée aussi une continuité avec le centre-ville. En favorisant l'intermodalité, on renforce la place des mobilités d'avenir en lien avec notre démarche « La Rochelle Territoire Zéro Carbone ». N'oublions pas non plus le volet patrimonial : le nouveau parvis va considérablement embellir les lieux et proposer une nouvelle mise en scène d'un monument historique et emblématique de notre cité. »

BA. : « c'est un outil au service de la multimodalité, c'est-à-dire de la combinaison des différents modes de transport. Il participe aussi au développement des modes doux. Les premiers bénéficiaires seront les piétons et cyclistes. Mais les automobilistes aussi vont y gagner. Ils pourront mieux maîtriser leur temps de trajet, notamment en passant par la nouvelle avenue Simone Veil. »



Jean-François
FOUNTAINE



Bertrand
AYRAL

DES ÉQUIPEMENTS RÉNOVÉS

Au fur et à mesure de l'avancée des travaux, les équipements de la gare seront modernisés par SNCF et rendus totalement accessibles aux personnes à mobilité réduite : déploiement d'une soixantaine d'écrans d'information, rénovation des toilettes, nouvelle signalétique...



LES GRANDES ÉTAPES

» 2016

Présentation du programme d'aménagements aux habitants ; prise en compte des attentes pour l'élaboration de scénarios.

» Juin / juillet 2017

Présentation du projet, des hypothèses de plan de circulation et des lignes de bus ; organisation d'ateliers de concertation. 583 personnes rencontrées, 1 033 contributions dont 695 collectives.

» Fin 2017 / début 2018

Restitution des phases précédentes et présentation des orientations affinées du projet ; discussions autour de l'aménagement du parvis.

» Printemps 2018

Finalisation et adoption du bilan de la concertation. Plus de 1 000 idées recueillies tout au long de la consultation.

» Du 19 août au 20 septembre 2019

Enquête publique.

» Janvier 2020 / mars 2022

Réalisation de la passerelle.

» Juillet 2020 / mars 2022

Aménagement du parvis et des espaces publics.

» Juillet 2020 / décembre 2021

Travaux de patrimoine du bâtiment de la gare.

» Octobre 2020 / décembre 2021

Réhaussement des quais et mise en accessibilité (travaux réalisés par SNCF).

» Janvier 2021 / mars 2022

Création de la gare routière côté Tasdon.

» Printemps 2022

Mise en service complète du Pôle d'Échanges Multimodal.



COMMENT SUIVRE LE PROJET ?



Site Internet de La Communauté d'Agglomération de La Rochelle agglol-rochelle.fr

Dans la rubrique « Projets d'aménagement » sur la page dédiée au projet : agglol-rochelle.fr/projets-d-amenagement

Sur les réseaux sociaux :

 [facebook.com/larochelleagglo](https://www.facebook.com/larochelleagglo)

 [@AggloLR](https://twitter.com/AggloLR)

Contact : **05 46 30 36 58**

polegare@agglol-rochelle.fr